

Brief Nr. 111

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **14 (1908)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ont fait un bien merveilleux. Il y appris à écrire même avec la main droite.

Quelles nouvelles a-t-on de M. de Voltaire? Il est fort de vos amis. Voici ce qu'on m'écrit du Pays de Vaux. «J'ignore quel rang M. Haller assigne à M. de Voltaire dans la République des lettres, mais je sçai bien que M. de Voltaire le met à la tête de tous les grands hommes vivants, il me l'a dit vingt fois, il l'a dit à tout Lausanne, à tout Geneve, et l'a écrit à Paris.»

Br. ce 12 Oct. 1757.

Zimmermann.

111.

(Bern Bb. 50, No. 163).

J'ai une grace très particulière à vous demander. Il m'importe infiniment d'être éclairci sur un point de la Litterature Chinoise par rapport à une brochure que j'ai sous presse, personne ne peut en Suisse m'éclaircir là dessus que vous, et je me flatte que vous conservés assés d'amitié pour un disciple qui vous est ci vivement attaché pour ne point me refuser.

Il s'agit de l'antiquité de la monarchie de la Chine. Mon but est de la reduire à aussi peu de chose que possible, j'ai trouvé pour cela un passage très favorable dans les Götting. Anzeigen dont j'ai fait usage. La description de la Chine du P. Du Halde vient de me tomber entre les mains, et me fait naitre des doutes et des objections qu'il faut resoudre. C'est une chose que je ne sçais pas, et que vous savés parceque vous savés à peu près tout ce qu'on peut savoir.

Voice le passage der Götting Anzeigen 1754 Vol. 1. p. 101: „Der Herr von Voltaire fängt mit China an, wovon er versichert, daß seine Einwohner eine zuverlässige Zeitrechnung haben, die 2155 Jahre älter seye, als Christi Geburt, und daß die Monarchie selber nothwendig noch viel älter sein müsse. Er nimmt also des Se ma cien fabelhafte Mythologie und die von den Jesuiten herausgegebenen Sonnen- und Mondfinsternissen vor richtig an; aber diese letzteren sind augenscheinlich falsch ausgerechnet, und Se ma cien wird von allen Kunstrichtern in China für einen fabelhaften Scribenten angesehen. Die wahre chinesische Geschichte fängt nach allen ernsthaften Verfassern derselben und insbesondere nach der Chronologie des Unterkönigs Nien hy Jao nicht eher an als mit dem Kaiser Guei Lie Wang, der ungefähr 424 Jahr vor Christi Geburt geherrscht hat.“

La fausseté du calcul des eclipses est prouvé dans les transactions philosophiques No. 483, mais il y a d'autres choses qui m'embarassent. Oserois-je vous prier Monsieur et très honoré Patron de vouloir bien m'eclaircir sur les doutes suivants, et de me repondre dans le même ordre dans lequel je les propose?

1. Comment prouve-t-on que Se ma cien (ou Se ma ouen kong, ou Se ma konang ou Se ma quang ce qui est apparemment la même chose) est un auteur fabuleux pendant que dans l'histoire de la Chine il est appellé un des plus habiles historiographes de l'empire (Du Halde T. 1. p. 426 Edit. d'Hollande)?

2. Qui sont ces critiques de la Chine qui traitent Se ma cien d'auteur fabuleux? par quel temoignage leur autorité est-elle constatée?

3. Qui sont (outre Nien hy Jao) ces auteurs serieux de l'histoire de la Chine?

4. Comment peut-on mettre Nien hy Jao au dessus des historiographes de la Chine les plus celebres, pendant que Du Halde dit (T. 1. p. 21, 22 de la preface) que ce seigneur n'a jamais eu et ne s'est jamais donné la reputation d'historien et que selon le même Jesuite il seroit veritablement offensé s'il croyoit qu'on le soupçonnât d'avoir avancé ou d'avoir même proposé le retranchement de tous les regnes qui ont precedé celui de Lie vang? Il n'y a aucun Chinois, dit le Jesuite, qui osât publier ce paradoxe, si contraire à l'opinion reçu de regne en regne dans toute la Chine!

5. Comment faut-il refuter le temoignage de Confucius qui parle en termes exprès de ces trois premieres dynasties (Du Halde T. 1. p. 23 de la preface)? Ce seul temoignage, dit le P. Du Halde, suffiroit pour couper la tête à quiquonque oseroit dire qu'il faut retrancher ces 3 familles imperiales de l'histoire Chinoise.

6. Comment Nien hy Jao peut-il être cité comme une autorité contre Se ma cien, pendant que Du Halde dit (T. 1. p. 22, 23 de la preface) qu'il n'a fait autre chose que copier Se ma cien même?

Je prevois Monsieur que vous vous fachés de la peine que je vai vous causer, mais elle sera très petite pour vous et me sauvera d'un mauvais pas que j'ai fait et qu'il faut redresser sur le champ. Ma brochure s'imprit tout de suite et je vous prie en grace de me repondre encore cette semaine.

Vous avés dit: China ist nichts weniger und ist

auch niemals dasjenige gewesen, wozu es aus eigenen Absichten die Jesuiten gemacht haben. Anson, Le Gentil, Riccius (?) und andere neue Reisende haben es nach dem Leben abgemahlet. Ceci me fait esperer que vous me montrerés bien aisément les faussetés dans le raisonnement du P. Du Halde. Je ne connois ni Le Gentil ni Riccius. Qu'est-ce qu'ils ont écrit, où et dans quelle forme leurs ouvrages ont-ils paru?

En vous demandant mille et mille pardons de la peine que je vous cause, et vous priant encore instamment de me tirer de mon embarras, j'ai l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 24 Octobre 1757. Zimmermann.

112.

(Bern, Bd. 50, No. 167).

Vous m'avez rendu un très grand service en m'envoyant ce volume des Transactions qui m'a levé à la fois tous mes doutes et qui m'a fait revenir de mes erreurs. Je l'ai gardé jusqu'ici parceque je n'ai pas osé vous le renvoyer par le mauvais tems de crainte qu'il ne soit mouillé, il part aujourd'hui par le même courier et sera remis au coche à Arau.

Je connoissois Riccius et je l'avois cité même sans le savoir. L'article der Götting gel. Zeit. étoit dans ma memoire, je n'avois oublié que le nom de l'auteur dont la dissertation y est annoncée.

Pour Gentil je ne l'ai jamais vu, et j'en connois pas le titre.

Vous me faites voir Monsieur qu'il y a de l'inconvenient à écrire sans les secours nécessaires. Helas cela n'est que trop vrai, et ne merite-on pas